

**Le bilan de compétences
un outil de gestion pour son avenir
professionnel, pour mieux se connaître
et développer la confiance en soi**

Mon ambition :

Vous

Accompagner

Dans votre

Évolution

Parce que le futur se prépare aujourd’hui

Qu'est-ce qu'un bilan ?

Les articles L.6313-4 et R.6313.-4 et suivants du Code du travail disposent :

« Les bilans de compétences ont pour objet de permettre à des personnes en activités professionnelles ou en recherche d'emplois d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

le bilan de compétences a pour but de dessiner le profil du bénéficiaire sur le plan professionnel afin de mieux connaître ses atouts.

Conditions de réalisation du bilan de compétences

- *En dehors du temps de travail*
Le salarié n'est pas tenu d'en informer son employeur.
- *Sur le temps de travail*
L'accord de l'employeur est nécessaire et la rémunération est maintenue
- *Partiellement sur le temps de travail*
Une négociation entre l'employeur et le salarié est nécessaire.

Par ailleurs, la durée d'un bilan ne peut excéder 24 heures (article L.6313-4 du Code du travail).

Si la réglementation ne fixe pas une amplitude minimale ou maximale, un bilan de compétences de qualité ne saurait s'étaler sur une très longue période ou *a contrario* n'être réalisé que sur une journée.

Formalisme de l'accompagnement de la personne

Un bilan de compétences peut être réalisé partiellement ou totalement à distance.

Un bilan pourquoi ?

Il s'agit pour vous de faire le point de votre situation et vous permettre :

- d'identifier l'ensemble de votre potentiel et de vos atouts personnels et professionnels
- De retrouver du sens dans une activité
- de mieux vous situer face aux besoins des entreprises.
- de bâtir un projet en cohérence avec le bassin économique ciblé
- de découvrir les moyens à mettre en œuvre pour réaliser votre projet.
- d'élaborer une stratégie d'action et en fixer les étapes.
- De faire le point de vos expériences personnelles et professionnelles
- De repérer et d'évaluer vos acquis liés au travail, à la formation et à la vie sociale
- De mieux identifier vos savoirs, compétences, aptitudes et capacités

Qui peut en bénéficier ?

- Tout salarié à titre individuel, souhaitant une formation, une reconversion, une promotion, (*loi n°91- 1405 du 31 déc. 1991*)
 - pour les contrats à durée indéterminée, il suffit d'avoir été salarié 5 ans dont au moins un an dans la même entreprise et ne pas avoir bénéficié d'un bilan depuis 5 ans
 - pour les contrats à durée déterminée, avoir travaillé 24 mois dans les 5 dernières années, dont 4 mois sur les 12 derniers mois.

Un bilan de compétences peut être réalisé à l'initiative de l'entreprise avec le consentement du salarié (L.n°91-1446 du 31 déc. 1992). une convention tripartite est signée.

- Toute personne inscrite à France travail ou CAP Emploi et bénéficiant d'un contrat de sécurisation professionnelle.
- Toute personne ayant un compte personnel de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- **Le bilan de compétences est accessible aux personnes en situation de handicap** dans la limite des compétences, moyens humains et matériels proposés. Une sollicitation auprès de la référente handicap formation Occitanie est mise en place, si besoin, pour compenser le handicap. Si Initiative Evolution ne dispose pas de ces moyens et ne peut répondre à la demande, une orientation sera proposée vers des organismes spécifiques comme CAP Emploi et l'AGEPHIP.
- **Initiative Evolution** dispose déjà de moyens tels que vidéoprojecteur et livret de formation avec des caractères grossissants ainsi que des amplificateurs de son.
- Les locaux sont accessibles aux personnes en mobilité réduite avec la facilité d'accès aux sanitaires et coin de restauration.

Quelle est la durée d'un bilan ?

Un bilan a une durée de 24h et doit être réalisé dans les deux à trois mois qui suivent le début de la prestation.

- De 10 à 16 semaines selon la situation.
- Rythme : un entretien par semaine entre 2h00 et 3h00.

Délais d'accès

Différentes possibilités :

- **Financement CPF**: suite à une demande de devis, Initiative Evolution dispose de 7 jours pour réaliser un devis et proposer des dates de début et de fin de bilan. La réalisation du bilan se réalise maximum 3 mois à la date du devis.
- **Financement France Travail** : suite à un entretien gratuit d'information et à une demande de devis, Initiative Evolution dispose de 10 jours pour déposer un devis sur l'espace Pôle Emploi de la personne. Si le devis est accepté par la personne et Pôle Emploi, le bilan peut se réaliser dans un délai de 15 jours à mois à la date du devis.

Un bilan avec qui ?

Avec un référent identique tout au long du bilan, qui vous accompagne et fixe avec vous le nombre d'entretiens nécessaires.

Un référent qui reste disponible après la fin du bilan, pour faire le point et répondre à vos questions.

Qui finance le bilan ?

Le bilan est accessible à tous, il peut être pris en charge dans le cadre de l'OPCO de référence, à titre individuel avec le CPF ou dans le cadre du plan de formation de l'entreprise. Le coût du bilan correspondant au tarif préconisé par l'OPCO.

Un financement France travail est possible si la personne est inscrite en tant que demandeur d'emploi.

- Prix : 1800 Euros TTC- Financements possibles : CPF, Pôle Emploi, OPCO-Autofinancement

Un bilan comment ?

Le texte de loi (*article R.900.1*) prévoit 3 grandes phases :
La phase préliminaire, la phase d'investigation et la phase de conclusion.

Le déroulement type d'un bilan avec Initiative Evolution

Premier contact :

- un entretien d'information permet d'expliciter la prestation bilan,
- le conseiller bilan répond aux questions du candidat et lui remet le document de présentation générale,
- par la suite, si le candidat maintient sa demande auprès de mon organisme, une nouvelle rencontre permet d'établir le dossier administratif.

Phase préliminaire :

- Information sur le contenu et le déroulement du bilan,
- analyse de la demande et confirmation du caractère volontaire d'adhésion,
- définition des axes de travail, méthode, moyens, outils,
- contractualisation et information des principes d'utilisation de la synthèse,
- planification des entretiens avec le référent (sauf si cela a déjà été réalisé lors de l'entretien précédent).

Phase d'investigation :

- repérage des motivations, des centres d'intérêts et des valeurs,
- analyse du parcours professionnel et personnel,
- identification des traits de personnalité,
- évaluation des aptitudes intellectuelles et du potentiel,
- exploration des savoirs et savoir-faire,
- élaboration d'un portefeuille de compétences,
- étude de la transférabilité des compétences,
- analyse des résultats,
- élaboration d'un profil professionnel.

Phase de conclusion

- Définition des pistes d'évolution possible,
- Formulation et validation d'un projet,
- Élaboration des stratégies de réalisation,
- Formalisation des étapes et plan d'action,
- Élaboration d'un document de synthèse,
- Présentation et restitution de la synthèse.

Suivi post bilan

- Évaluation de la prestation en fin de bilan,
- Disponibilité du référent pour tout contact après la fin du bilan,
- Planification d'un suivi adapté au besoin,
- Planification d'une rencontre par mail ou téléphonique permettant une évaluation à six mois.

Un portefeuille de compétences

Au travers des exercices, entretiens réalisés, sera extrait tout ce qui peut être rattaché à des compétences, des capacités ou des preuves de comportement. Ce portefeuille pourra prendre la forme d'un dossier organisé par thèmes, utiles au candidat notamment dans le cas d'un **projet de Validation des Acquis de l'Expérience**

Ma méthode : outils – moyens - lieu

Le bilan est une démarche qui a pour objectif de vous permettre de faire le point pour construire un projet professionnel, à court, moyen ou long terme.

Cette approche s'appuie sur l'analyse de votre histoire, sur l'examen de vos expériences professionnelles et extra-professionnelles, sur l'évaluation de vos acquis, le repérage de vos connaissances, vos atouts, vos contraintes tout en tenant compte de vos aspirations, goûts et valeurs personnelles.

Outil de pilotage de votre évolution professionnelle, il vous offre la possibilité de prendre en main votre futur professionnel et d'être l'acteur principal de votre projet.

Mon ambition est de vous aider à prendre conscience de vos capacités, atouts, de votre potentiel et de vos freins afin que vous puissiez vous situez pour mieux cibler et réussir votre développement professionnel.

Ma mission est de vous guider dans votre réflexion et de stimuler vos actions par une démarche structurée au travers d'outils et d'entretiens approfondis.

Mon rôle est de vous accompagner dans cette démarche d'autoévaluation et d'orientation en vous apportant les éléments méthodologiques nécessaires pour une approche objective de vous-même.

Le bilan ne se résume pas à ce qui est réalisé pendant les entretiens, il demande un effort personnel et un travail de rédaction chez soi. Il nécessite votre participation active et une disponibilité suffisante pour mener à bien les différentes étapes de votre parcours.

Soumise au secret professionnel, mon intervention s'inscrit dans le respect le plus total des règles de déontologie.

À l'issue du bilan, un document final est rédigé, qui reste votre propriété, sur lequel apparaîtront les circonstances de votre bilan, ses objectifs, ses principales étapes, votre projet, vos atouts et vos axes de développement au regard de celui-ci et enfin votre plan d'action.

- Lieu en présentiel : Locaux professionnels confidentiels. Villeneuve les Avignon- Rochefort du Gard – Déplacement possible au domicile Gard et Vaucluse sous conditions.
- Conditions de réalisation : en présentiel- mixte (présentiel et à distance) et totalement à distance par visio (exercices et documents transmis par mail).

Une méthode en 6 étapes

- **Vos attentes et objectifs du bilan**
- **Vos motivations et valeurs**
- **Votre personnalité**
- **Vos intérêts et votre profil professionnel**
- **Vos aptitudes, connaissances et compétences**
- **Votre projet**

LISTE DES OUTILS, TESTS ET QUESTIONNAIRES UTILISÉS

Tout au long de la demande, sont utilisées les méthodes d'entretien propres à VERMERSCH et C. ROGERS ainsi que la méthodologie bilan des E.C.P.A. (ex E.A.P.).

Phase préliminaire et contractualisation

- ✓ Plaquette
- ✓ Convention
- ✓ Feuille de présence
- ✓ Questionnaire d'attentes par rapport au bilan

Phase d'investigation

- ✓ Questionnaire 1 « Qu'est-ce qui a guidé.... »
- ✓ Valeurs motivées
- ✓ Mes motivations
- ✓ Pour moi travailler, c'est...
- ✓ Analysez les changements
- ✓ Evaluatez vos différentes activités
- ✓ Décrivez vos activités
- ✓ RIASEC
- ✓ Test Oriane
- ✓ Liste d'adjectifs
- ✓ Déroulement de carrière
- ✓ Verbes d'actions

- ✓ Votre autoportrait
- ✓ Recensez votre capital de connaissances
- ✓ Aptitudes, connaissances et compétences
- ✓ A.D.V.P. « CHEMIN FAISANT »
- ✓ Identifiez vos principales compétences
- ✓ Le portefeuille de compétences (J. AUBRET et Fédération des CIBC)
- ✓ Démarches VAE
- ✓ « Parlimage » – photolangage – E.A.P.
- ✓ Site Agefiph
- ✓ ROME : Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois.
- ✓ Fiches CIDJ, ONISEP

Phase de conclusion

- ✓ Fiches métiers
- ✓ Emploi Store
- ✓ Métiers scope
- ✓ IMT
- ✓ Ouiform
- ✓ Questionnaire d'enquêtes professionnelles (3 documents)
- ✓ Liste des entreprises de la région Occitanie et PACA VAUCLUSE – CCI
- ✓ Plan Régional de Formation
- ✓ Carif Oref Occitanie et Vaucluse
- ✓ Listes ressources : emplois, formations, handicaps, métiers, fédérations professionnelles publiques et privés
- ✓ Les formations financées par France travail
- ✓ Formations plateforme EDOF
- ✓ Informations sur le marché de l'emploi (besoin en main d'œuvre – BMO 2024)
- ✓ Trame de restitution de la synthèse
- ✓ Certificat de réalisation du bilan de compétences (ministère du travail)

Suivi post bilan

- ✓ Questionnaire d'évaluation à chaud
- ✓ Evaluation à 3 et 6 mois

Planning prévisionnel des entretiens

Dates	Horaires	Thèmes de travail	Observations / Durée
		Analyse de la demande Contractualisation du bilan	2H
		Itinéraire personnel et professionnel	2 H
		Vos motivations personnelles, professionnelles et valeurs	3H

		Votre personnalité, intérêts et profil professionnel	3H
		Identification des acquis d'expérience	2H
		Identification des compétences et des capacités	2H
		Définition et analyse des possibilités d'évolution professionnelle	2H
		Etudes des projets et perspectives	2H
		Restitution du bilan	2H
		Correction tests et exercices hors entretien, rédaction du bilan	4h

INITIATIVE EVOLUTION – Armelle Chapot - Siret : 42203106200033 – OF n° 73 30 04477 30